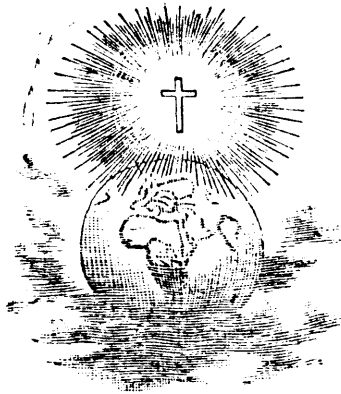


LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1890

SOMMAIRE :

Le progrès spirituel, 49.—Causerie, 50.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec depuis janvier 1890, 52.—Archiconfrérie de la garde d'Honneur du S. C. de Jésus, 53.—L'Eglise catholique en Suisse (1800-1890), 55.—Congrès eucharistique d'Anvers, 56.—Manière de faire l'aumône, 56.—Une thèse en faveur de l'animalité, 57.—Quelle profession exige les connaissances les plus variées, 57.—Solution d'une objection, 57.—Ce que les Chinois pensent des blancs, 58.—Petite chronique, 60.—Consultation, 60.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	5	octobre—	XIX ap. P. S. Rosaire.
Lundi,	6	“	—S. Branco.
Mardi,	7	“	—S. Marc.
Mercredi,	8	“	—Ste Brigitte.
Jepdi,	9	“	—SS. Denis, Eleuthère, etc.
Vendredi,	10	“	—S. Frs. de Borgla.
Samedi,	11	“	—De l'Im. Conception.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

<p>BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC. Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.</p> <p>EGLISE DE LA BASSE-VILLE. Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.</p> <p>EGLISE SAINT-ROCH, Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.</p> <p>CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH. Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.</p>	<p>CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.</p> <p>EGLISE S. JEAN-BAPTISTE. Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.</p> <p>EGLISE SAINT.SAUVEUR. Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.</p> <p>CHAPELLE N.-D. DE LOURDES. Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.</p>
--	---

PAIEMENTS D'ABONNEMENTS

Dme R., (Cap-Santé).—M. C., curé à Am. (New-York).—M. B., (Cap-Santé) — M. A., (Québec) —M. C., N. P. (Québec).—S. G. Mgr B., (Rimouski).—M. B., curé à Ste A. (Champlain) —M. G., curé à St-Fer. (Montmorency).—M. M., (Cap-Santé).—RR. PP. Maristes; Van Buren. (Maine).—Dme R., St-S. (Québec).—M. T., St-R-des-A. (Islet).—M. P. Cap-Santé.—M. H. B., séminaire de Québec.—M. Fal., S. Roch. (Québec).—M. C., curé à St-O. (Rimouski).—Dlle G. A., Hospice St-Charles. (Québec).—Dlle G.. St-Augustin.—M. G., curé à N.-D. de M. (Portneuf).—M. R., curé à St-E. (Lévis).—M. B., curé à St L. (I. O.).—M. F., curé à N.-D. (Québec).—M. G., curé à Ste-A. (Rimouski).—M. R., curé à R. (Vaudreuil).—M. R., chapelain de l'Asile de B.—Hospice de la Miséricorde. (Québec).—M. B., curé à St-An. (Rimouski).—M. L., Montmagny.—Couvent de Champlain.—M. S., curé à Ste-Cunégonde.—M. B., curé à Ste-S. de L. (Nicolet).—M. de B., S. Roch. (Québec).—M. P., curé à St-N. (Bellechasse).—Dame Ve T., Pte aux Trembles.—Dame Ve G., Pte aux Trembles.—M. P. B., Cap-Santé.—M. A., Archevêché de Québec.—M. B., D. ummondville.—M. K., curé à Ste-A. (Lotbinière).—M. S., curé aux E. (Portneuf).

(A suivre).

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

LE PROGRÈS SPIRITUEL

Quoique le progrès spirituel ne soit pas le plus en vogue, même parmi les chrétiens, il n'en est pas moins le plus noble et le plus louable.

Progresser spirituellement, c'est devenir plus fervent, plus humble, plus obéissant, plus charitable, plus juste, plus tempérant, plus courageux, plus patient, plus résigné ; c'est en un mot, devenir chaque jour meilleur en soi-même par une justice plus intègre, meilleur pour le prochain par une charité plus fraternelle, meilleur pour Dieu par une piété plus sincère.

Ce progrès est chose nécessaire, comme nous allons le voir.

1o Dieu le veut, " Soyez parfaits, dit N.-S., comme votre Père céleste est parfait. " C'est un des points sur lesquels S. Paul revient sans cesse, dans ses épîtres aux Thessaloniens, aux Philippiens et aux Ephésiens en particulier.

2o La raison éclairée par les lumières de la foi nous fait une loi de ce progrès. On n'est pas bon quand on ne veut pas être meilleur, et au moment qu'on cesse de devenir meilleur, on cesse d'être bon. Si on cesse d'avancer, on recule. Donc, le progrès ou la perdition !

3o L'exemple de tous les saints nous commande et nous recommande ce progrès. Pour ne citer que S. Paul, sa vie n'a été qu'un effort constant pour progresser dans le vrai, le juste et le bien.

Quels sont les moyens à prendre pour progresser spirituellement ?

Le premier moyen, c'est la réflexion. Il faut considérer les beautés du mystère du Christ, c'est-à-dire : l'Incarnation du Verbe, la Rédemption accomplie sur le Calvaire, l'adorable Eucharistie, l'Eglise, le Paradis.

Le second moyen, c'est la prière. Il ne suffit pas de bien penser, il faut bien agir. Pour bien agir, il faut la grâce qui ne s'obtient que par la prière. C'est le moyen que S. Paul suggère. En avant donc ! Toujours mieux ! malgré les exemples pervers, malgré la lâcheté qui en déshonore un si grand nombre, malgré l'énervement des caractères. Faisons au moins pour le progrès spirituel, ce que tant d'hommes font pour le progrès matériel.

CAUSERIE

Dieu n'a pas promis aux justes une félicité sans mélange ici-bas, au contraire, ses serviteurs sont bien avertis de se préparer aux épreuves. Mais d'abord, il ne permet jamais que l'épreuve dépasse leurs forces, dit S. Paul ; et il les soutient de manière qu'ils la subissent avec patience, et par conséquent avec profit. Deuxièmement, dans le psaume dont nous avons déjà cité un fragment, Dieu dit lui-même : " Quand il sera dans la tribulation, je serai avec lui, je l'en délivrerai et je le glorifierai. " C'est-à-dire que pour les âmes pieuses, les croix sont toujours adoucies par la main qui frappe. Nous devons croire qu'en vertu de nos prières Dieu nous préserve de beaucoup de peines, spécialement de celles qui devraient tourner à notre ruine ; c'est en ce sens qu'il faut entendre les versets que nous avons cités plus haut. En un mot, il ne permet pas qu'à ceux qui l'invoquent, les épreuves soient funestes, comme le prouvent les paroles du Psalmiste : " Quand le juste tombera, il ne se brisera point, par ce que le Seigneur met sa main sur lui "

Telle est la différence entre les croix de ceux qui prient et celles de ceux qui ne prient pas. Les croix des deux larrons étaient faites du même bois, et semblables en tout ; cependant celle du mauvais larron ne lui a servi, faute d'avoir prié, qu'à le précipiter en enfer ; celle au contraire du larron pénitent est devenue pour lui, grâce à la prière, un instrument de martyre, une échelle pour monter au ciel.

Toute prière renferme un acte de foi, un acte d'espérance et un acte d'amour, au moins d'amour commencé, qui peut facilement, avec la grâce, se changer en amour parfait. Or, quiconque aime Dieu est aimé de Dieu. Nous avons déjà parlé des peines de la pieuse Sara ; mais quelle femme ne voudrait avoir souffert comme elle, pour être ensuite consolée, comme elle le fut, par le ministre d'un ange ? Pourquoi fut-elle ainsi consolée ? Parcequ'elle savait prier.

Ce fut au prix de trois jours et autant de nuits consacrées à la prière, aux larmes et au jeûne, qu'elle obtint sa délivrance. Si elle n'eût été femme de prière, se trouvant si malheureuse, s'entendant même reprocher, par une servante, la mort tragique de ses maris, elle se serait pendue de désespoir.

Il n'en manque pas qui se pendent pour des raisons moins graves. Il en eût été de même de Job, cet admirable modèle de la patience; il semble même faire entendre à certains moments qu'il est tenté de désespoir. Quant au vieux Tobie, en présence des misères et des tribulations que ses bonnes œuvres lui avaient attirées, il eût certainement perdu la foi, s'il n'eût été homme de prière.

Pour résumer, la prospérité et l'adversité sont également funestes aux âmes sans piété. Au contraire, " toutes choses, assure S. Paul, tournent à l'avantage de ceux qui aiment Dieu, " uniquement parcequ'ils le prient. L'histoire de Tobie nous fournit une preuve frappante de cette consolante parole. Comme le jeune Tobie, voyageant en compagnie de l'archange Raphaël, se lavait les pieds au bord du Tigre, un monstrueux poisson s'élança sur lui la gueule béante. Eh bien, ce monstre suscité par l'enfer pour entraver les desseins de la bonté de Dieu sur toute une famille, servit au bien de tous les membres de cette famille. D'abord, au lieu d'en être dévoré, Tobie en fit sa nourriture pendant le reste du voyage. Ensuite, le cœur et le foie qu'il en réserva, devinrent par la bénédiction de l'ange des objets sacrés, comme l'eau bénite, et lui servirent à délivrer pour toujours sa fiancée des vexations du démon qui l'avait rendue si malheureuse. Enfin, avec le fiel du même poisson, il rendit la vue à son vieux père. Voilà ce qui arrive quand on prie et qu'on aime Dieu.

Outre la prière du matin et celle du soir, une mère de famille doit prier et apprendre à ses enfants à prier avant et après les repas, dans les peines, dans les joies, dans les tentations surtout, et avant les principales actions afin de les rendre méritoires. Ces divers exercices de prière sont essentiels à tout chrétien; Jésus-Christ nous en a donné l'exemple et recommandé la pratique. Mais une personne qui veut et qui doit se sanctifier, comme une mère de famille, y ajoutera la récitation quodidienne du chapelet, un quart d'heure de méditation, une lecture pieuse et l'assistance au saint sacrifice de la messe.

Si la chose est possible, elle ira passer quelques instants à l'église dans la soirée, pour rendre visite à son Sauveur; enfin elle priera le plus souvent qu'elle pourra pendant la journée, faisant au moins une oraison jaculatoire chaque fois qu'elle entendra sonner l'heure.

(A suivre.)

**Changements Ecclésiastiques dans le diocèse de Québec depuis
janvier 1890**

MM. Th. Montminy a été transféré de la cure de St Agapit à la cure de St Georges			
A. Pouliot	"	Sto Perpétue	" St Agapit
P. Meunier	"	St Zacharie	" St Sébastien
U. Rousseau	"	P aux Trembles	" Deschambault
A. Boucher	"	Sto Emmélie	" P. aux Trembles
D. Lemieur	"	Sto Justine	" St Lazare.
J. B. Thif	de la mission	Q'Anticosti	" St Martin
P. Ouellet	"	du Blanc Sablon	" S. Désiré, L.Noir
C. Leclerc	du vicariat de	Fraserville	" St Aubert
H. Bouffard	"	St Jean, Québec	" St Zacharie
Th. Trudel	"	St Casimir	" Ste Justine
F. X. Couture	"	Sto Julie	" Riv. à Pierre
J. B. Ruel	"	Beauport	" Sault Montmo- [rency
C. Arsenault	"	de St Romuald	au secrétariat de l'Ar- [chevêché
J. Gingras	"	S. Aubert	au vicariat de Fraserville
L. Garon	"	S. André	" Deschambault.
F. Rouleau	"	St Raymond	" la Riv. Ouelle
A. Rouleau	"	St Paschal	" Charlesbourg
A. Lamothe	"	Deschambault	" St Frédéric
J. Galerneau	"	St Frédéric	" l'île aux Grues
P. Dubé a été nommé curé de Ste Emmélie			
E. Grondin curé de Ste Hélène .			
J. Richard	"	Sto Perpétue	
E. Pagé vicaire à St Jean de Québec			
J. Beaudoin	"	N.-D. de Québec	
L. Belleau	"	Lambton	
A. Vézina	"	St Alphonse	
G. Miville	"	Sto Marie	
D. Garon	"	St Basile	
M. Bernard	"	St Paschal	
C. Picher	"	St Romuald	
C. Simard	"	St Ephrem	
Ph. Roy	"	Fraserville	
H. Hudon	"	St Victor.	
G. Rémillard	"	S. Frs de Beauce	
L. Dion	"	St Casimir	
T. Soucy	"	St Jean Port Joly	
Ad. Gagnon	"	Sto Julie	
J. F. Gagnon	"	St Georges	
E. Poirier	"	St Raymond	

A. Hudon	"	Lothinière
E. Côté	"	Beauport
E. Cloutier	"	Ste Agathe
O. Cloutier	"	St Lazare
S. Turcotte	"	St Frs de Montmagny

Mgr O. A. Marois V.-G. a été nommé chapelain de l'Hospice de la Miséricorde ;
M. B. Bernier Chapelain du Bon Pasteur ; M. J. E. Feuiltault chapelain de l'Hospice
St Joseph de la Délivrance ;

M. E. Nadeau, chapelain des Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. J. Giguac " de l'Hospice St Charles.

M. M. Labroque, défenseur du lien matrimonial.

M. G. Lemieux, secrétaire de Mgr de Sherbrooke ;

M. S. Richard, desservant de S. Pamphile pendant l'absence du curé.

Au Séminaire de Québec ; MM. E. Nadeau, A. Gosselin, Alc. Morissette et Frs
Pelletier.

Au Collège de Ste Anne R.M. A. Taschereau et M. Destroismaisons.

Au Collège de Lévis ; M. A. Bourassa.

Au Séminaire de Sherbrooke M. A. Castonguay.

M. B. Leclerc et J. Jobin exercent le ministère dans le diocèse de Chicoutimi, M.
C. Langlois dans le vicariat apostolique de Pontiac, M. B. Levasseur dans le diocèse
de Chicago.

MM. C. Jean et G. Têtu sont entrés chez les PP. du St Sacrement.

MM. N. Bellenger, J. B. Blouin et J. Gauthier se retirent du ministère.

Archiconfrérie de la garde d'Honneur du S. C. de Jésus

L'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur du S. C. de Jésus a été
érigée dans l'église des Sœurs de la Charité de Québec par un
Indult de S. S. Léon XIII, en date du 19 janvier 1890.

Le but de cette dévotion est de rendre un culte perpétuel et
ininterrompu de gloire, d'amour et de réparation à ce divin Cœur
qui, blessé visiblement une fois au Calvaire, est blessé invisiblement
à toute heure par l'oubli, l'ingratitude et les péchés des
hommes.

Un triple moyen est adopté par l'Archiconfrérie pour atteindre
ce triple but :

1o L'Inscription des associés sur un cadran de l'Œuvre.

2o Une Heure de Garde montée chaque jour par les associés,
autour du Royal Cœur de Jésus, blessé, outragé, délaissé dans nos
saints Tabernacles. Il n'est pas nécessaire de passer cette heure
en prières, ni à l'Eglise.

3o La Très-Précieuse Offrande, surtout pendant l'Heure de

Garde, du Sang et de l'Eau sortis du Cœur blessé de Jésus, pour les besoins de l'Eglise et le salut des pécheurs.

L'Heure de Garde est l'exercice fondamental de l'Œuvre.— Elle consiste en une heure de la journée que chaque associé choisit lui-même, et pendant laquelle, sans rien changer à ses occupations ordinaires, il se rend en esprit au *poste d'Amour*, le Tabernacle ! Là, il offre à N. S. ses pensées, ses paroles, ses actions et ses peines, avec le désir qu'il éprouve de consoler son Cœur adorable par un amour généreux et fidèle. Chacun suit l'impulsion de sa piété et de son cœur pour sanctifier cette heure bénie. On termine l'heure par un *Pater* et un *Ave* aux intentions du Souverain Pontife, pour gagner l'indulgence de 7 ans et 7 quarantaines attachée à l'Heure de Garde.

La Hiérarchie complète de la Garde d'Honneur comprend aussi les degrés suivants :

1o Le Directeur Général.

2o Les Directeurs Diocésains, délégués de NN. SS. les évêques et nommés par eux ;

3o Les Directeurs particuliers, désignés par les Directeurs Diocésains ;

4o Les Zélateurs et les Zélatrices, choisis par les Directeurs. Tous les Dignitaires reçoivent des diplômes spéciaux qui leur sont délivrés par le Directeur Général, ou en son nom.

L'établissement de la Garde d'Honneur se fait de deux manières, suivant qu'il y a lieu d'ériger un Centre particulier ou une Confrérie proprement dite, et par suite de demander au centre-général de simples lettres d'affiliation ou un diplôme d'agrégation, ce dernier ne peut être accordé qu'à une Confrérie.

Centre Particulier. Lorsqu'il n'y a pas lieu d'ériger une Confrérie, le Supérieur de la Communauté ou l'Ecclésiastique chargé du service religieux dans l'église ou la chapelle dont il s'agit, sollicite du Directeur Général :

1o Un Diplôme de Directeur particulier qui lui permette d'organiser l'Œuvre et d'enrôler valablement les associés ;

2o Des lettres d'Affiliation qui unissent ce Centre Particulier au Centre Général et le mettent en communion de prières et de bonnes œuvres avec toute l'association ;

3o Un grand Cadran pour l'inscription des associés. A ces conditions les exercices propres à la Garde d'Honneur peuvent se faire, même publiquement avec la permission de l'autorité ecclésiastique ; mais il est indispensable, pour la gain des indulgences,

que les noms des personnes enrôlées soient transcrits dans l'espace d'une année, sur le registre de l'Archiconfrérie ou sur ceux d'une Confrérie régulièrement érigée et agrégée.

Confrérie. Pour ériger une Confrérie, l'autorisation épiscopale est nécessaire.

Il faut donc commencer par demander à l'évêque diocésain la permission d'ériger une Confrérie de la Garde d'Honneur du Sacré Cœur de Jésus et lui en soumettre le règlement local ; puis, l'autorisation venue, procéder à l'érection de la Confrérie avec toute la solennité possible.

Pour la réception des associés de la Garde d'Honneur il n'y a d'obligation que l'inscription régulièrement faite par une personne autorisée, sur le Registre et sur l'un des Cadraus de l'Œuvre.

L'enrôlement peut être privé ou public.

L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890).

On peut dire qu'à partir de 1847, la Suisse est devenue l'asile de tous les conspirateurs de l'Europe, et, en échange de l'hospitalité généreuse qu'ils ont reçue, ils ont empoisonné le peuple de leurs doctrines. Genève, en particulier, est devenue comme la forteresse du radicalisme, et après Genève, le canton catholique du Tessin est un de ceux où l'Eglise a le plus souffert, grâce aux réfugiés italiens qui ont perverti le pays.

C'est surtout à partir de 1830, que l'action néfaste du radicalisme a commencé à se faire sentir en Suisse. C'est lui qui, en 1847, amena la guerre fratricide du Sonderbund, dans laquelle les cantons catholiques, lâchement abandonnés par la France et l'Autriche, se virent écrasés par les cantons protestants.

Depuis ce jour malheureux, c'est le radicalisme qui domine à peu près dans les Conseils cantonaux et à la diète fédérale. Les iniquités dont l'Eglise a été victime en Suisse, particulièrement depuis 1870, nous montrent ce qui attend tous les catholiques, le jour où la franc-maçonnerie sera maîtresse en Europe.

A côté du radicalisme qui triomphe, et de l'Eglise catholique qui se purifie dans le creuset de la persécution, en Suisse comme ailleurs, le protestantisme va se décomposant, et court au déisme et à l'incrédulité. Si Calvia revenait sur la terre, il ne reconnaîtrait plus Genève, sa Rome protestante, qui défendait, en 1817, de parler en chaire du péché originel et de la divinité de Jésus-Christ. Comme sanction pénale, on déclarait exclu du corps pastoral quiconque refusait d'adhérer à cette formule d'apostasie.

Ce fut l'occasion d'un schisme entre les pasteurs. Un petit nombre, voulant conserver l'ancienne foi, fut forcé de sortir de l'église officielle, et leurs partisans furent surnommés *momiers*, c'est-à-dire adorateurs d'une momie.

Cette apostasie officielle du calvinisme ramena à l'Eglise Catholique beaucoup de protestants de bonne foi.

Parmi les nombreuses conversions qui se sont produites en Suisse, dans le cours de ce siècle, les plus célèbres furent celle de Pierre de Joux, président du consistoire de Genève (1825), Esslidgor, ministre à Zurich (1831), Charles de Haller, patricien de Berne et membre du Conseil d'Etat (1820), et l'auteur de l'histoire d'Innocent III, Frédéric Hurter, président du consistoire protestant de Schaffhouse (1845). Ces grandes conversions furent accompagnées et suivies d'une foule d'autres plus obscures.

Dans tous les grands centres protestants de la Suisse, où l'Eglise catholique ne comptait presque pas d'enfants en 1800, les catholiques forment aujourd'hui des minorités imposantes; mais ces succès, comme on va le voir, ont déchainé contre eux la persécution.

(A suivre).

Congrès eucharistique d'Anvers

Une résolution votée fort à propos, au récent congrès eucharistique d'Anvers, est la suivante :

“ Le congrès de 1890, réuni de cœur à la population catholique flamande, désire que le zèle des membres du congrès s'attache surtout à la conservation et au rétablissement de notre antique culte envers le Saint-Sacrement. Le congrès exprime le vœu que tous les propagateurs de cette dévotion s'abstiennent de nouvelles expressions, qui seraient peut-être exactes, mais pourraient avoir un sens faux et produiraient certainement dans le peuple plus de mal que de bien. ”

Manière de faire l'aumône

• La meilleure manière de faire l'aumône, et certainement la plus chrétienne, est l'une des suivantes : une simple souscription, un envoi discret, des quêtes faites en toilette convenable. Du moins, quand l'aumône est faite de cette manière, on est certain que, pour vingt piastres données à Dieu, il n'y en aura pas quarante jetées au diable.

Une thèse en faveur de l'animalité

“ La première condition du succès en ce monde, disait dans une récente distribution de prix le recteur d'une académie, en France, c'est d'être un bon animal ; et la première condition de la prospérité nationale, c'est que la nation soit formée de bons animaux. ”

“ Être fort de sang riche et de muscles résistants, tel est le but initial de l'éducation.....disait un autre universitaire. Manger, c'est bien ; beaucoup manger, c'est mieux. Nous demeurons neuf fois sur les dix au-dessous de nos capacités digestives..... “ La gourmandise des enfants, c'est, pour eux, besoin de construire..... ; ne mettez jamais sous clef la science, indispensable “ charbon de leur machine exigeante. ”

Quelle profession exige les connaissances les plus variées

Le barreau paraît être la profession qui exige les connaissances les plus étendues et les plus variées ; dit une Revue française. Tous les sujets sont du ressort de l'avocat, qui doit les étudier à fond et jusque dans les détails les plus minutieux. Un bon avocat tient à la fois du philosophe, de l'homme de science et du romancier. Il étudie dans leurs mobiles les plus secrets tous les actes de la vie, et il faut qu'il s'assimile les questions de science, d'art et d'industrie, de manière à pouvoir lutter avec les spécialistes.

Solution d'une objection

Ces milliers d'astres que nous voyons dans l'espace sont, dit-on, habités par des êtres doués comme nous d'intelligence et de liberté pour aimer et servir Dieu. Or, les premiers chrétiens ne le savaient pas et la Révélation ne nous en dit rien. Donc, ajoute-t-on, votre prétendue Révélation n'est qu'une invention humaine appropriée à l'état scientifique de son époque, et n'ayant aucune idée de la vraie nature de l'univers.

Réponse : 1^o La Révélation ne nous enseigne que les vérités nécessaires à notre salut et qui sont en dehors et au-dessus de la puissance de la raison et de la science ; 2^o la doctrine chrétienne n'a pas de rapport direct avec le système astronomique tel qu'il était conçu par les auditeurs du Christ. En effet le Christianisme est fondé sur le péché originel et la rédemption. Ce sont deux événements qui se sont passés sur notre planète, sans aucun rapport de nous connu avec l'histoire des êtres qui habitent les autres astres. Les premiers chrétiens ont cru à la divinité de Jésus-Christ,

parcequ'ils ont vu ses miracles et sa résurrection, ou qu'ils ont reçu le témoignage de témoins directs. Qu'importe à ces deux événements particuliers à notre planète, l'histoire inconnue de cent milliards d'autres planète ? Les êtres qui les habitent ont-ils péché, ont-ils été rachetés ? Nous n'en savons rien, mais ce que nous connaissons d'une manière certaine, c'est notre péché et notre rachat. Ceci suffit à notre foi, et laisse en même temps à la science et à la raison, un champ de recherches indéfini.

CE QUE LES CHINOIS PENSENT DES BLANCS

Si chaque individu est content de sa petite personne, et se considère presque toujours comme supérieur à son voisin ; il en est de même des peuples, dont pas un n'est exempt d'un orgueil national qui lui fait regarder tous les autres comme inférieurs. Pour s'en convaincre, il suffit de lire quelques unes des réflexions qu'un voyageur chinois vient de livrer à la publicité sur l'Europe et les Européens.

« Les Chinois d'à-présent, voyant le train du monde, rougissent de leur pays et affectent de vouloir imiter en tout les Européens.

N'est-ce pas se déprécier soi-même, renier toute la gloire passée pour singer les autres ?

Nous gardons notre coiffure pour honorer un hôte, se découvrir serait une grave impolitesse ; l'Européen fait tout le contraire. Nos habits de cérémonie, nous les déposons à table pour plus de commodité et de simplicité ; les Européens, sans doute pour ne pas manger à leur aise, se mettent le mieux possible et cela même en famille. A table nous causons peu, faire autrement paraîtrait de mauvais ton ; aux repas des Européens, si quelque convive demeurerait taciturne, on le croirait malade ou de mauvaise humeur. Si nous avons quelque invité, le maître de céans cédera sa place pour se mettre à la dernière ; tandis que, là-bas, celui qui reçoit mettra ses hôtes après lui, semblant ainsi les considérer comme ses inférieurs. En un tel cas, chez nous, la maîtresse de la mai-son a soin de se dérober à la vue de ses visiteurs : jamais, au grand jamais, elle n'oserait leur adresser la parole ; chez eux c'est Madame qui va recevoir les invités, leur offre sa main, et tous, bras dessus, bras dessous, s'avancent ainsi vers la salle du festin.

Nos maîtres d'école sont sévères ; ils ne craignent pas de recourir à la férule, c'est même un droit que chacun reconnaît et qu'ils exercent avec complaisance ; les précepteurs de la jeunesse, en Europe, sont d'une faiblesse rare : la flânerie, la parade, voilà

tous les cours de leurs étudiants. Ce que les collèges accordent de congés à la jeunesse studieuse est tel que, dans l'année, il y a plus de jours de vacances que d'étude.

De la modestie de nos femmes chinoises, qu'en dirai-je que chacun ne sache parfaitement ? C'est blesser profondément leur pudeur que de les regarder au visage ; parler d'elles, c'est les forcer à rougir. Là-bas le grand succès, la seule ambition pour une Européenne, en tout cas le vif désir de toutes, c'est d'être connue, adulée, célébrée, de passer à l'état de popularité.

Voit-on, au pays de Chine, une femme sortir de sa maison pour converser au dehors avec les hommes ; semblablement, quel est l'homme qui, voulant s'adresser à une femme, oserait pénétrer dans son appartement ? Aussi c'est le grand honneur de nos femmes et de nos filles ; quitter leur gynécée serait pour elles un sujet de honte. Là-bas, femmes et filles n'ont qu'une envie : se produire en public ; étaler leurs toilettes à travers les rues et les places des cités. Il y a plus, on les voit, le visage voilé, il est vrai, se mêler indistinctement avec les hommes dans les voitures publiques et les bateaux, et bien mal reçu serait le mari qui voudrait retenir sa chère moitié à la maison.

Pour la justice, la classe de gens qui se charge de plaider les causes d'autrui, n'est guère honorable ; rarement ils apparaissent en nos prétoires. En Europe au contraire, les avocats sont fort considérés, grassement payés par leurs clients ; aussi deviennent-ils de plus en plus exigeants dans l'exercice de leurs fonctions.

Nos prisons sont affreuses et leur séjour épouvantable, les coupables n'y sont jamais à l'aise. Mais les prisons des Européens sont un séjour délicieux ; on dit même que beaucoup le préfèrent à la vie de famille.

Jamais on n'a vu un Chinois tant soit peu honorable, marcher un bâton à la main ; seuls les mendiants ont ce privilège pour se protéger contre les chiens ; là-bas tous et toujours s'en vont la canne à la main.

Notre empereur, le fils du ciel, sort rarement de son palais ; mais, quand il sort, chacun suspend sa marche pour laisser passer le cortège impérial. Les souverains d'Europe n'ont qu'un carrosse ordinaire, à tout propos ils se produisent en public, paraissent au théâtre, etc.

En Europe, le souverain ne se distingue pas de son peuple, si ce n'est par un habit un peu mieux tourné ; qu'elle est loin la majesté de ces chefs des nations occidentales de la majesté de notre auguste et saint empereur ! Vous trouvez partout reproduit le

portrait du Souverain et de son Epouse sur leurs sapèques (pièces de monnaie), sur des prospectus, des médailles; aussi ces figures qui devraient être révérees, servent de jouet, et personne n'en a soin.

Pour en venir aux vêtements, à l'exception de la Turquie, les habits des Européens sont tous de même sorte. Les femmes ont des robes longues de sept pieds, qui ne servent qu'à balayer les rues.

La gauche, en Chine, est le côté le plus honorable. En Europe, c'est la droite. Au Céleste Empire l'homme à la prééminence sur la femme; chez eux, la femme est beaucoup plus honorée que l'homme.

Pour les mariages, les jeunes gens des deux sexes, chez nous, s'en rapportent aux dispositions prises par leurs parents; chez eux, jeunes gens et jeunes filles, une fois 21 ans accomplis, font les choses absolument à leur gré. Tout d'ailleurs chez eux est ainsi à rebours."

Notre Chinois exagère sans doute, en disant que chez les blancs tout est à rebours; mais on ne peut nier que certains côtés de son parallèle ne soient pas un peu vrais.

PETITE CHRONIQUE

Mgr Fava vient de fonder la " Société des Serviteurs de Saint-Pierre," avec l'agrément de S. S. Léon XIII. Cette société dont le but est la défense de la Papauté, publiera un bulletin trimestriel.

Mgr Belouino est décédé subitement, le 25 août dernier, au moment de commencer son action grâces. Sa santé l'avait forcé depuis longtemps de renoncer au poste de coadjuteur de l'archevêque d'Haïti.

CONSULTATION

Lorsque l'on donne le saint Vintique, doit-on dire : " Misereatur vestri, ou misereatur tui " ?

R. On doit dire " Misereatur tui. "

(De HERDT.)

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (SAFES)

VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
Téléphone, 278.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; J. L. Drouin et frères, 95, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastonguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Vallier.

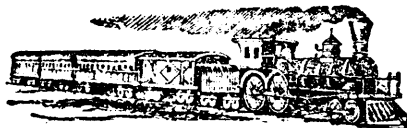
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERES DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

TRAINS DE LA SEMAINE

Laisent Hedleyville, à 7.35 a. m. et 6.35 p. m.
" Ste-Anne à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

TRAINS DU DIMANCHE

Laisent Hedleyville, à 6.00 a. m., 7.35 a. m. et 1.50 p. m. et 5.50 p. m.

Laisent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,

Gérant.

W. R. RUSSELL,

Surintendant